

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2284

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : *decidé*

Nom & Prénom : ADDINE Dine

Date de naissance : 1953

Adresse : 75 Nait Derna 1er étages

Tél. : 0270 24 18 93 Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Dr. TAMAZI Mustapha  
Medecine Générale  
15 Derb Boujida-Azemmour  
Tél: 06 61 69 98 88

2022  
Eloufou Ben Abdellah

Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

✓

8

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/02/2022	C	1	160121	Dr. TAMA Médecine Dentaire 15 Dernier Moulin à eau Tél: 06 61 69 98 88

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr Thami TA Pharmacie Moulay Bou 151, Bd Med V - Azemmour	15/02/2022	70832

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

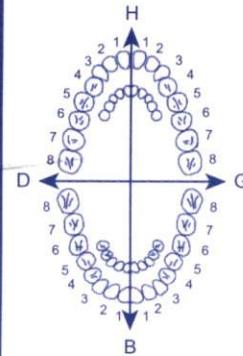
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

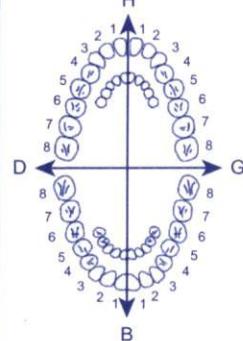
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution

## ODF PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Coefficient des Travaux

Montants des Soins

Date du devis

Date de l'Execution

Docteur TAMAZI MUSTAPHA

Diplômé du centre hôpitalo-

Universitaire ibno rochd a Casablanca

Ex Médecin interne a l'Hôpital Med V

CASABLANCA

EX médecin aux forces armés royales

EX médecin aux premier B.A.F.R.A

Expert assermenté près des tribunaux

Examen radiologique/ examen échographique

Médecin Générale

Tréphone 0661699888

Elbeljakti  
Dr. TAMAZI Mustapha  
Médecine Générale  
15 Derb Boujida-Azemmour  
Tél: 06 61 69 98 88

Ordonnance

10/08/2022

246.30

1) E8AE 40 gel (N3)

8210 x 3 =

S.V

18 N

265.00

2) Amonakil 1 g (N3)

5500 x 3 =

287.00

3) Carbosorb 1 Cp x 27g (N3)

9900 x 3 =

708.30

S.V

1 Cp x 27g

Dr Thami TA  
Pharmacie Moulay Boujloud  
151, Bd Med V - Azemmour

Dr. TAMAZI Mustapha  
Médecine Générale  
15 Derb Boujida-Azemmour  
Tél: 06 61 69 98 88

PPV: 55,00 DH  
LOT: 648479  
PER: 10/23

PPV: 55,00 DH  
LOT: 647352  
PER: 02/23

PPV: 55,00 DH  
LOT: 647846  
PER: 08/23

الدكتور تمازي المصطفى

خريج المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

طبيب داخلي بمستشفى محمد الخامس بالبيضاء سابقا

طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا

طبيب بالقوة الجوية الملكية بالقاعدة الاولا سابقا

خبير محلل لدى المحاكم

الفحص بالأشعة / الفحص بالصدى

الطب العام

درب بوجيدة رقم 15 ازمور